

Cette énumération est plus que suffisante, je crois, pour vous faire comprendre l'étendue de l'Œuvre du Patronage dont Dieu nous a confié la garde. Comme vous devez le supposer, cette institution entraîne après elle de grandes dépenses ; et pour y faire face nous n'avons absolument aucune ressource assurée nous n'avons d'espoir qu'en Dieu et dans la charité chrétienne. Tous les ans nous avons coutume de passer nous-même dans toutes les rues de la ville, pour recevoir les aumônes en faveur du Patronage. Il nous eût été bien agréable de continuer cette année le même genre de quête. Malheureusement, une fatigue excessive nous en empêche complètement. Nos enfants sont de plus en plus nombreux, leurs besoins deviennent plus pressants, il nous est donc impossible de les abandonner. Or voici ce que nous vous proposons humblement, après y avoir bien réfléchi devant Dieu. Nous venons vous demander de consentir à nous réserver 25 cents par mois qu'une dame charitable et dévouée, munie de notre signature et ayant toute notre confiance, se chargera de collecter, chez vous, chaque mois. De cette façon, le sacrifice que nous attendons de votre gracieuse charité, vous paraîtra moins onéreux puisqu'il sera divisé. Moyennant cette aumône mensuelle, nous vous promettons une très large part dans toutes les prières, chapelets, communions et bonnes œuvres de nos enfants. De notre côté, nous nous engageons à recommander chaque jour à Dieu, au Saint Sacrifice de la Messe toutes vos intentions et affaires. Pour vous intéresser dès maintenant au bien que vous pourrez faire par votre aumône, permettez-moi de résumer les secours distribués l'année dernière.

320 Enfants ont été secourus

On a donné	1 ^o	10,000 DINERS
	2 ^o	360 CAPOTS ET BLOUSES
	3 ^o	300 PAIRES DE CHAUSSURES
	4 ^o	300 PAIRES DE BAS
	5 ^o	300 CHEMISES
	6 ^o	360 CASQUES
	7 ^o	360 PANTALONS

A. NUNESVAIS

prêtre de la Congrégation des FF. de S. Vincent de Paul.
